

INTRODUCTION

La Mauritanie est un pays particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes liées au climat telles que les sécheresses et les inondations. Dans le contexte du changement climatique, le pays a connu ces dernières années des événements environnementaux extrêmes se matérialisant par des sécheresses prolongées, des inondations et des feux de brousses ravageant d'importantes surfaces de terres agricoles. Face à cette situation et à une menace toujours présente, il est devenu urgent de prévenir ces catastrophes et de renforcer la capacité des différents acteurs intervenant dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes à faire face aux menaces. C'est dans ce cadre que dans le projet visant la réduction des risques de catastrophes, financé par la protection civile et l'aide humanitaire de l'Union Européenne, un réseau d'informateurs clés (au niveau communautaire) et un système d'alertes précoces sur les risques de catastrophes ont été mis en place au niveau de dix villages de la moughataa (département) de Bassikounou et de dix autres dans la moughataa de Adel Bagrou. Ces informateurs clés remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses, etc.) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'en informer les services techniques compétents.

MÉTHODOLOGIE

Ce système d'alerte précoce (SAP) communautaire a pour objectif d'informer les communautés et les autorités sur les menaces liées aux aléas naturels afin d'en atténuer les impacts.

La méthodologie utilisée repose sur :

1. L'identification des zones de couverture géographique

À travers des rencontres avec les autorités locales et les services techniques, deux moughataas (départements) ont été identifiées au niveau de la wilaya (région) du Hodh Ech Chargui, comme étant les moughataas les plus exposées aux risques de catastrophes. À la suite de cela, dix villages ont été priorisés au niveau de chaque moughataa comme étant ceux les plus exposés aux risques de catastrophes.

2. La reconnaissance des risques dans ces zones géographiques

Après l'identification des zones de travail dans les moughataas de Bassikounou (Lemghayss, Boulingala, Ehssey Lebyadh, Lagdaf, Medalla, Kindierla, Boyziya, R'ken, Ehel Ahmedou et Bir Elbarka) et **d'Adel Bagrou** (Bouglia, Miborye Delleh, Mbaratt Erme, Lemgahayss, Agourare, Massgoule Lebyadh, Ehel Berbare, Goubiye, Dar Naim Ezmarrigue et Leguayde), **des entretiens ont été menés avec les autorités locales, chefs de villages et représentants de communauté dans chaque village** afin d'identifier les événements qui surviennent dans ces localités. Les événements relevés sont majoritairement les suivants : les feux de brousses, les fortes températures, les sécheresses et les inondations.

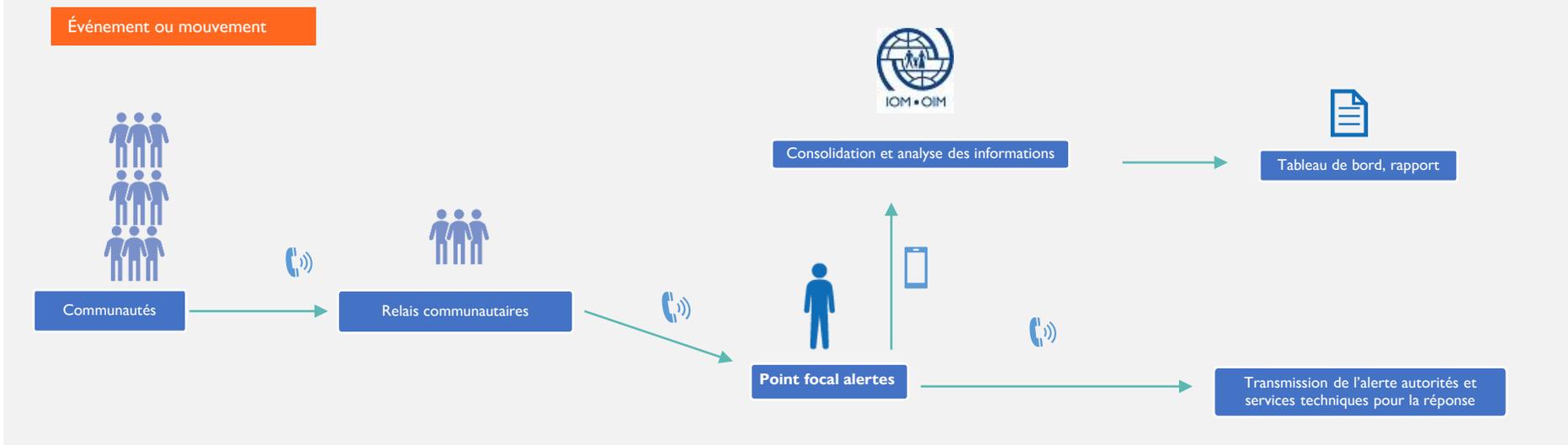
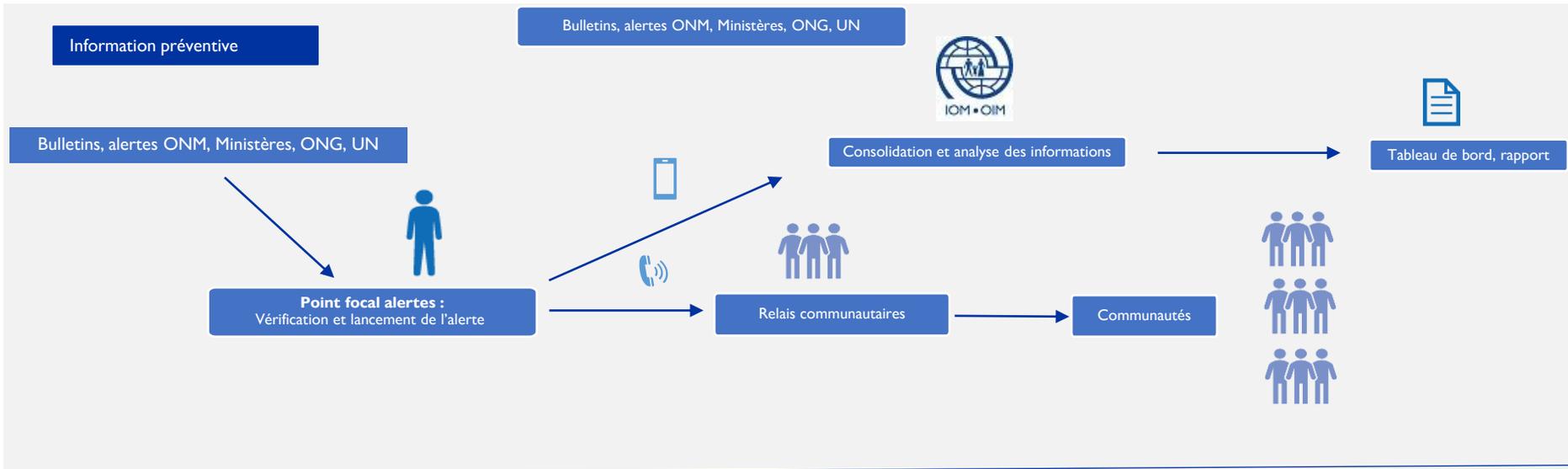
3. La mise en place d'un SAP pour la réduction des risques liés aux catastrophes

Après reconnaissance des risques auxquels les zones de couverture sont exposées, un système d'alerte précoce communautaire (basé sur les individus et les communautés) a été mise en place afin d'informer les populations sur les menaces, mais également afin de documenter les événements liés aux aléas naturels, conflits agropastoraux ou maladies, survenus dans ces villages. Deux types d'informations sont partagées dans ce SAP :

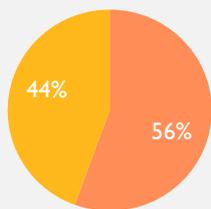
- **Informations préventives:** Les informations préventives partagées aux communautés sont les bulletins provenant de l'office national de la météorologie (ONM), du ministère de l'élevage, du ministère de l'environnement, d'Action contre la faim (ACF) ou du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce partage d'information passe par un point focal des alertes (PFA) qui est chargé de collecter l'ensemble des alertes qui concernent ces localités. Par la suite, le PFA partage rapidement ces alertes à des relais communautaires formés sur l'identification des potentiels risques et qui sont en relation avec les communautés pour un partage rapide de ces informations vers ces derniers.
- **Événements :** les événements survenus dans les localités identifiées sont principalement liés aux aléas naturels tels que les feux de brousse, les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur ou de froid. Les informations sur ces événements permettent, entre autres, de mieux connaître les capacités des populations à répondre aux événements et à évaluer la réponse des autorités. Elles servent également à collecter des informations permettant de veiller à la survenue de nouveaux risques non-identifiés lors de la phase de cartographie des risques. Les informations sur les événements liés aux aléas naturels sont partagées par les relais communautaires à un point focal des alertes (PFA) chargé de vérifier si les autorités ont déjà été informées des événements nécessitant leur réponse. Ainsi, si les autorités n'ont pas été auparavant informées, elles le seront par le biais des PFAs. Enfin, les PFAs sont également chargés de consolider toutes les informations liées aux événements dans une base de données pour des raisons de documentation.

En plus, étant donné que les aléas climatiques peuvent être source de conflit, un mécanisme d'alerte sur les mouvements massifs, précoces ou tardifs de transhumants a été introduit dans ce SAP depuis le mois de juillet 2023 pour prévenir les conflits pouvant découler des aléas climatiques et à la mobilité.

Processus de partage des alertes

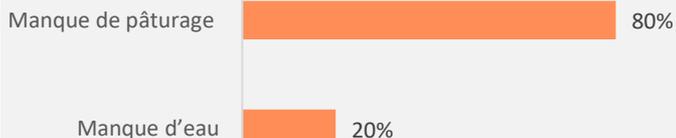


TYPE D'ALERTE



Evenement (orange) Mouvement (jaune)

TYPE ÉVÉNEMENTS

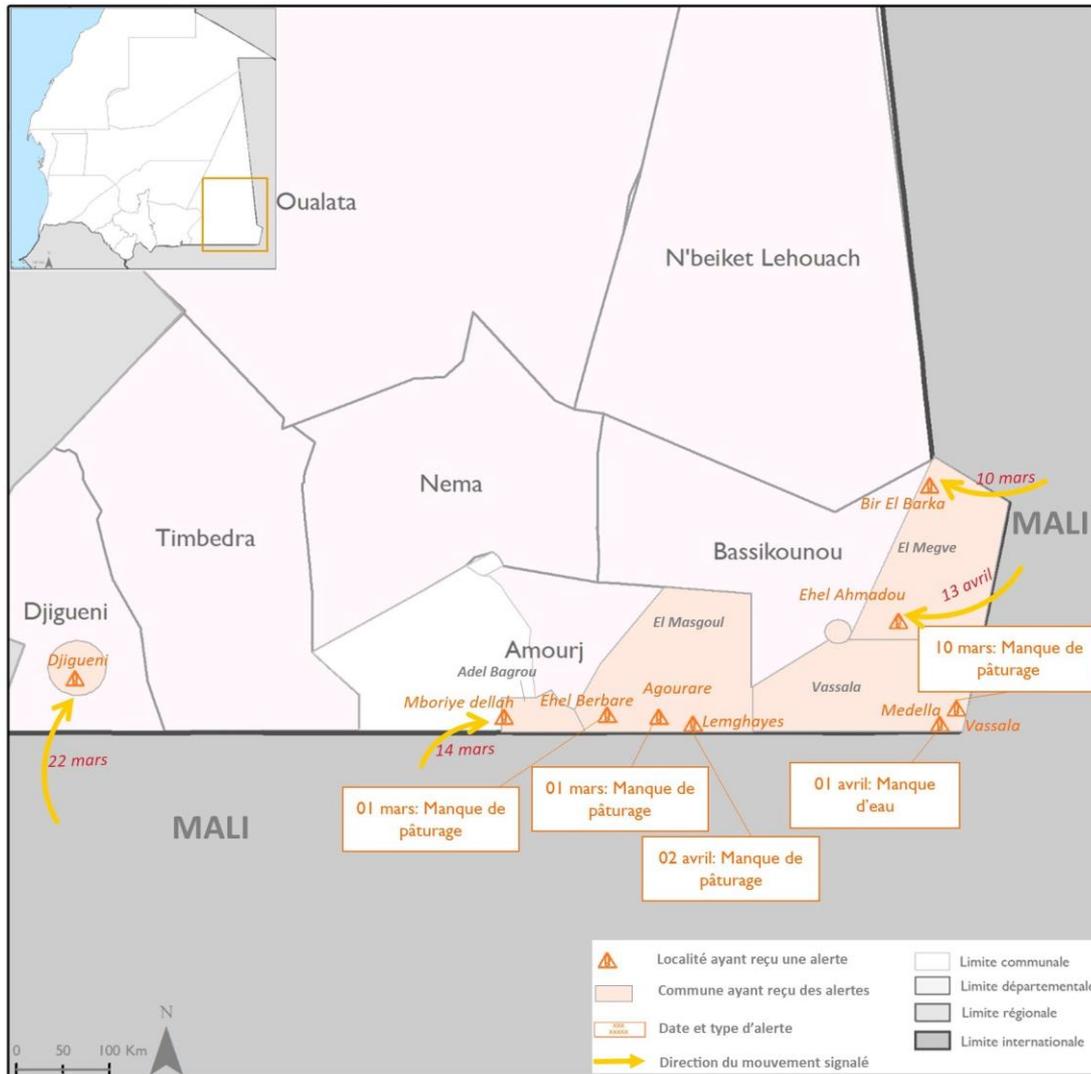


Durant le mois de mars et avril 2024, 9 alertes ont été rapportées par les relais communautaires dans le cadre du système d'alertes précoces. Elles concernaient 4 alertes de mouvements et 5 alertes événements liés à la sécheresse (manque d'eau, manque de pâturage). Les mouvements rapportés concernaient des mouvements massifs impliquant le déplacement de 34 personnes accompagnants 480 animaux. Ces mouvements sont transfrontaliers en provenance des villages de Goundam, Kidal et N'tilit au Mali vers la moughataa de Bassikounou, Adel Bagrou et Djiguenni. Ces mouvements massifs peuvent engendrer des compétitions autour des ressources naturelles, des tensions intercommunautaires ainsi qu'une hausse des prix sur les marchés dans les localités de destination.

L'alerte événement concernait un manque d'eau et de pâturage dans certains villages de la moughataa d'Adel Bagrou et Bassikounou.

Toutes ces informations ont été remontées aux services techniques des ministères identifiés comme pertinents pour la coordination d'une réponse par le point focal alerte.

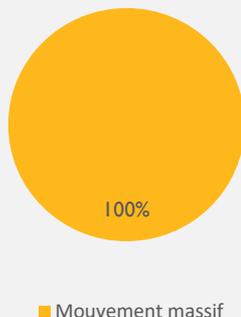
CARTE: ALERTES ENREGISTRÉES DANS LES VILLAGES (MOUGHATAA DE BASSIKOUNOU ET D'ADEL BAGROU)



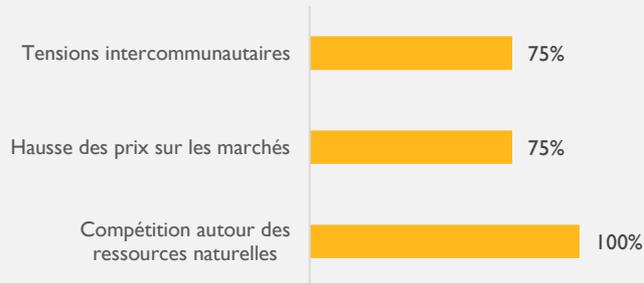
Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

ALERTES MOUVEMENTS

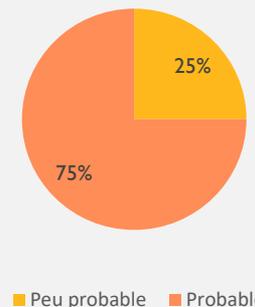
Type de mouvement



Conséquences probables (multiples réponses possibles)



probabilité que ce risque potentiel se concrétise



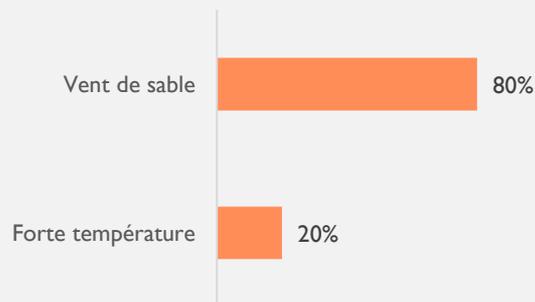
INFORMATIONS PREVENTIVES

Durant les mois de mars et avril 2024, 35 alertes (informations préventives) provenant de l'Office National de la Météorologie (ONM) ont été collectées pour les moughataas d'Adel Bagrou et de Bassikounou, **puis partagées aux communautés pour leur information et préparation.**

Les informations préventives partagées par l'ONM concernaient des fortes températures (20%) et de probables vents de sable (80%) dans les deux départements, Bassikounou et Adel Bagrou, qui peuvent avoir comme principales conséquences une diminution de la qualité de l'air pouvant entraîner des problèmes respiratoires, mais aussi une diminution de la visibilité pouvant amener des risques d'accidents routiers et/ou des perturbations du transport aérien.

Toutes ces informations ont été partagées par les relais aux communautés pour qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour la prévention.

Type d'information partagée



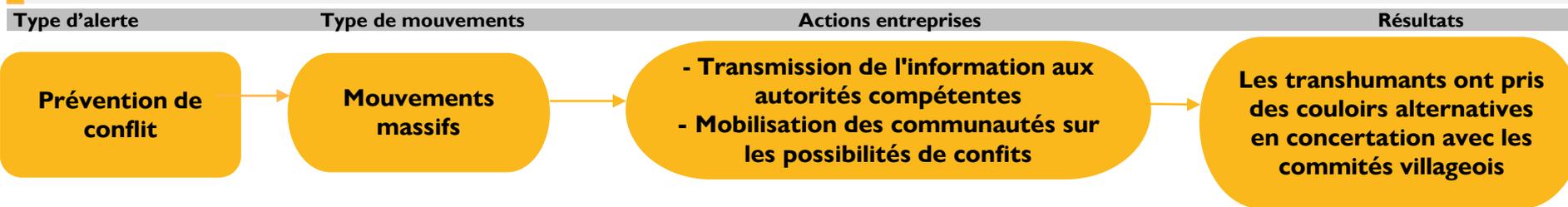
Le groupe WhatsApp créé qui associe des relais communautaires, des volontaires, le point focal de l'Office National de la Météorologie, le point focal des alertes du système d'alerte précoce (SAP) continue à faciliter le processus de partage des alertes d'une manière efficace et en temps réel. Le groupe procède à des échanges quotidiens pour donner des informations et remonter des alertes.

Cette plateforme permettra d'assurer une durabilité des échanges entre les différentes parties prenantes pour une durabilité du SAP.

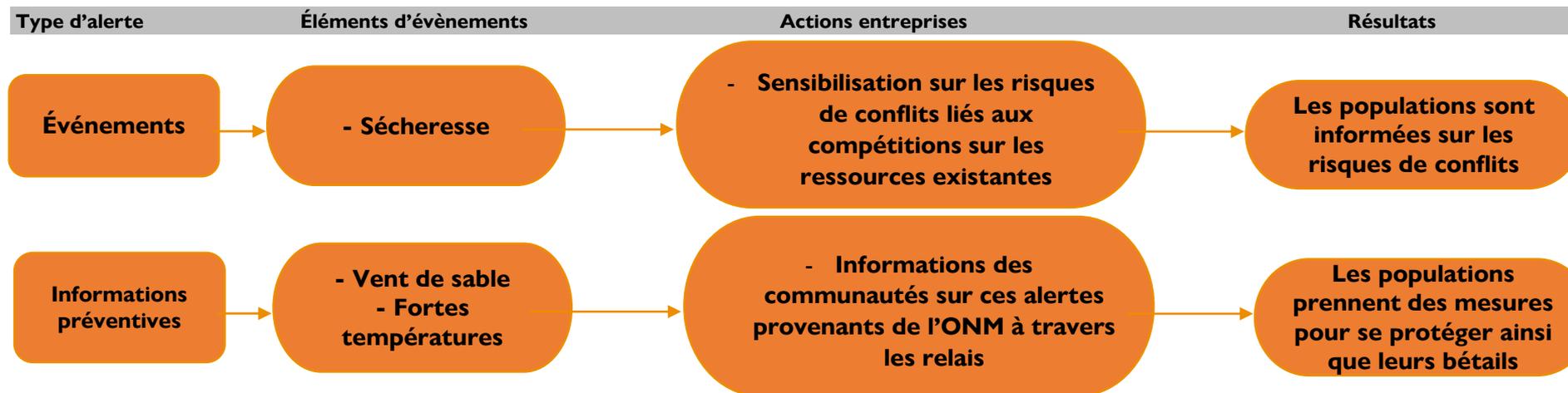
Certains relais ont mentionné la nécessité de distribuer des aliments de bétail pour aider les éleveurs transhumants durant la période de soudure. Avec les problèmes sécuritaires à la frontière, le nombre de mauritaniens de retour du Mali a considérablement augmenté, ce qui exerce une forte pression sur les ressources naturelles déjà limitées.

À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires au point focal des alertes ou vice versa (les informations préventives), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait amener à une situation non-maîtrisable. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions sont entreprises pour y répondre.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS PRÉVENTIVES »



Concernant les informations préventives liées aux catastrophes, les populations adoptent des mesures leur permettant de ne pas trop être exposées aux risques liés aux fortes températures et vents de sables (regroupement du bétail dans des lieux sûrs, protection contre la poussière avec le turban). Etant donné que des mouvements massifs ont été notés, les relais ainsi que les volontaires commencent à sensibiliser les communautés sur les risques afin de minimiser les éventuels conflits.

Les informateurs clés remontent les informations (alertes météo, risques de sécheresses, etc.) vers un point focal des alertes qui se charge de vérifier la véracité et la pertinence de l'information avant d'en informer les services techniques compétents. Après ce partage, les services techniques prendront des actions pour résoudre l'alerte et minimiser les potentiels risques.